

# En Bourgogne-Franche-Comté, la construction en bois se développe



Un stock de bois de construction prêt à l'emploi, à l'entreprise l'Arbre à l'Etrier à Saint-Victor-sur-Ouche © Radio France - Jacky Page

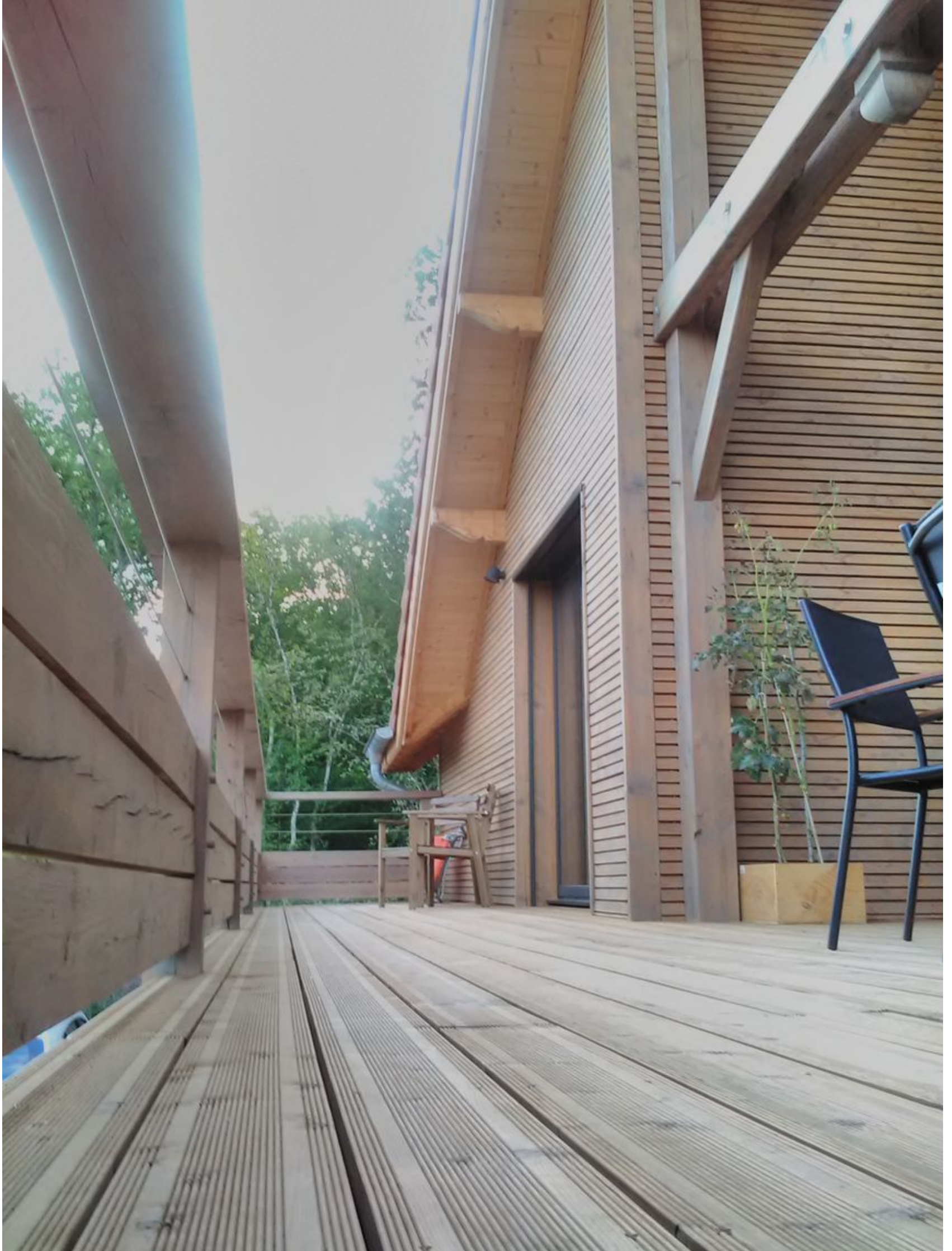
**C'est une richesse méconnue : le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté est recouvert à 36% par de la forêt. On y débite chaque année 7,5 millions de mètres cubes de bois, et le secteur du bâtiment utilise de plus en plus ce matériau.**

Les chiffres donnent le tournis : en l'espace d'une trentaine d'années, la surface boisée a augmenté de 6% dans la région. On évalue à 350 millions de mètres cubes sur pied, le volume de bois disponible en Bourgogne-Franche-Comté. Ce qui en fait la première région en termes de volume à l'hectare. Le Contrat Forêt-Bois élaboré entre l'Etat, la région et les acteurs de la filière, ambitionne d'augmenter la production de 18% d'ici 2027, toutes essences confondues, feuillus et résineux. Parmi les secteurs en plein essor, on remarque celui de la construction.

**Des maisons individuelles, mais aussi bientôt à Dijon**

## **des immeubles de six et sept étages**

*« On est la première région au niveau de la part de marché du bois dans la maison individuelle mais aussi dans le logement collectif. Il y a une bonne dynamique »,* explique Christian Dubois, délégué général de FIBOIS, l'association régionale de la filière bois. Le carnet de commandes d'Arnaud Larger est d'ailleurs bien plein. Il dirige L' Arbre à l'Etrier, une entreprise de charpente qui emploie quatre personnes à Saint-Victor-sur-Ouche. Il fabrique chaque année 5 maisons et une dizaine d'extensions en bois. Il défend les qualités du bois dans la construction. Bon isolant, il est aussi durable. *« A Dijon, on trouve des maisons à ossature bois qui ont plusieurs siècles. La maison qu'on propose actuellement, ça n'est ni plus ni moins que la maison à colombages des temps modernes ».*



Isolant, élégant et conforme aux objectifs de développement durable, le bois monte en puissance dans la construction. - Réalisation de L'Arbre à l'Etrier

L'ossature bois entrera également dans la construction de deux immeubles d'ici 2019 à Dijon, dont le futur siège de la Caisse d'Épargne à Valmy.

Thierry Coursin, directeur général de la société de promotion immobilière Est Métropoles, pilote le projet avec plusieurs partenaires : *« ce sont des immeubles à caractère nouveau, tant par leurs dimensions puisqu'il s'agit d'immeubles de six et sept étages, sur 2000 à 10.000 mètres carrés. Donc on voit bien qu'on sort de la maison individuelle et de l'habitat, pour aller vers des ensembles beaucoup plus complexes »*. A côté du futur siège de la Caisse d'Épargne, on trouvera une première en France, un silo de stationnement de 557 places, en bois lui aussi, entièrement démontable, et remontable ailleurs si besoin, pour accompagner les évolutions urbaines. Ces bâtiments seront construits à 80% avec du bois de la région.



Esquisse de la façade du nouveau siège de la Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté. © GRAAM.

Le futur siège de la Caisse d'Épargne à Dijon sera en bois. - GRAAM

## **Des lacunes à combler**

La filière connaît quelques faiblesses, le charpentier qui essaie lui aussi de se fournir au maximum auprès de scieries locales, ne trouve pas toujours

dans la région certains bois transformés dont il a besoin. Il constate aussi des carences au niveau du personnel. Il cherche actuellement à recruter en CDI un employé titulaire d'un CAP menuiserie ou charpente, et n'a reçu aucune candidature. Arnaud Larger déplore un manque d'attractivité du métier, lié à une carence de reconnaissance du savoir-faire : *« meilleur ouvrier de France, c'est quand même la référence. Ça ne vaut que bac+3 pour l'Éducation nationale. En Allemagne, c'est le même niveau qu'un ingénieur »*.

On manque de bras, mais aussi de cerveaux, selon Thierry Coursin. La France n'a pas assez d'architectes capables de bien maîtriser ce matériau vivant qu'est le bois : *« il n'y a pas beaucoup en France d'architectes spécialistes du bois, parce qu'il n'y a pas encore de chaire structures bois dans les écoles d'architecture. Il y a par contre une année de spécialisation pour le bois, mais avec un numerus clausus de 100 postes en quatrième année »*. Des lacunes que pourrait combler le projet d'un institut de formation aux métiers du bois en Bourgogne-Franche-Comté.